

SYNDICAT DES EAUX DE SAMER ET ENVIRONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL du mardi 30 janvier 2024 à 20H30

Le comité syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le mardi 30 janvier 2024 à 20 H 30 sous la présidence de M. Luc VAN ROEKEGHEM, Président du Syndicat des Eaux de SAMER et Environs (SESE).

ETAIENT présents : MM. BAILLIEU, FOURNIER, PAQUES Dominique, DUMONT, Mmes BEAUSSE, CHATILLON, ROGEZ, MM. BALLY, DOUCHAIN, MARTEL NAUDET, VAN ROEKEGHEM, PAQUES Didier, FORESTIER, LOUCHET, GRANDERIE et HOLUIGUE.

Etaient absents excusés : MM. HERDUIN, FOLY, LOUVET et FLAHAUT
17 présents.

Après l'appel nominal, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance. M. Cyrille NAUDET a été élu à ce poste par 17 voix.

Le procès-verbal de la réunion du 27 juin 2023 a été adopté à l'unanimité.
Après l'accord du Comité sur l'ajout d'une question relative à une demande de subvention, l'ordre du jour a été adopté.

Le Président donne le compte-rendu des actions réalisées par lui en vertu des pouvoirs donnés par le Comité syndical :

- arrêté du 28 /11/2023 approuvant le marché de travaux de défense incendie avec l'entreprise SADE pour un montant de 134 997,00€ HT
- * 3 citernes à Verlincthun-Pelincthun
- * une citerne à Tingry (route d'Halinghen)
- * une citerne à Carly (route de Verlincthun)
- * une signalisation d'un point d'eau naturel à Tingry (La flaque)
- * un poteau d'incendie à Samer le Panehem.

BUDGET

Le Comité Syndical, à l'unanimité, A PRIS connaissance des orientations budgétaires pour 2024 présentées par le Président et a pu poser toute question utile.

EAU POTABLE- DEFENSE INCENDIE

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- A SOLLICITE une modification du Plan Concerté pour l'Eau auprès de l'Agence de l'Eau pour 2024 pour ajouter l'acquisition de 60 prélocalisateurs (logger ou sondes Nbio-T) pour une zone de 16 km, pour 35 000€ HT (fourniture, pose et exécution de la carte permettant le suivi en phase opérationnelle). Ces loggers servent à affiner la recherche de fuites sur les canalisations d'eau potable et peuvent être déplacés si rien ne se passe pendant 2 ans. Le Comité autorise le Président à demander la subvention correspondante à l'Agence de l'Eau (70%)

- A SOLLICITE une subvention à l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un appel à projets pour des renouvellements de canalisations fuyardes avec un nouveau plafond à 330€/ml. Subvention de 40 % + 15% de solidarité territoriale pour Samer :

- Chemin du Molinet : 1280 ml en PVC110 et 236 ml en PVC 50

- Route du Breuil : 100 ml en fonte 80

- Chemin de l'Edre à Samer : 250 ml en fonte 100/60

- Chemin du Blanc Pignon à Verlincthun (40%) : 410 ml en fonte 80

Le rendement du SESE étant supérieur à 70 %, les dossiers seront étudiés en dernière priorité – Ils sont néanmoins à déposer avant fin février 2024.

- A SOLLICITE une subvention DETR/DSIL auprès de l'Etat pour 2024, pour un projet d'interconnexion de secours entre les captages d'eau potable entre Tingry et le Molinet-Samer pour un montant estimé à 373 110 € HT.

DIVERS

Le Président donne quelques informations sur :

- 2 débitmètres qui ont été posés chez BIC à Samer en août 2023
- Une rencontre à la Communauté de Communes Desvres-Samer le 24/10/2023 – Comité de pilotage pour le transfert des compétences au 01/01/2026.
- La journée portes ouvertes qui s'est déroulée chez Véolia le 29/10/2023
- Le bilan de la crise d'eau potable du 07 au 23 novembre 2023 :
 - * mesures prises par Véolia avec une rencontre le 27/11/2023
 - * une rencontre avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais est prévue le 8 mars 2024 pour le bilan de la crise et les travaux à effectuer pour la pérennisation de distribution d'eau potable
- La circulaire préfectorale du 20 novembre 2023 relative à l'accompagnement pour la réparation des dégâts résultant des intempéries. Des devis ont été établis pour les nids de poule à Wierre-au-Bois et l'effondrement de l'aire d'incendie au pont du chemin aux oeufs à Samer-Tingry. Le dossier a été déposé en Préfecture.
- Les nouvelles dispositions de l'Agence de l'Eau pour financer des mesures d'urgence (vu avec Véolia via la CAB)
- La rencontre semestrielle avec Véolia le 20/12/2023 avec le rapport transmis aux maires.
- La prochaine réunion de bureau est prévue le 15 mars 2024 à 10H.30 (avancée au 19 février) avec un comité syndical le 25 mars 2024 à 20H.30 pour l'étude du budget 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21H.20.

Le Président du SESE

LUC VAN ROEKEGHEM

Le secrétaire de séance,

CYRILLE NAUDET.